

Nombre de conseillers en exercice..... 29
Nombre de conseillers présents 29
Nombre de votants..... 24

Délibération n° 2026-09

Nomenclature : 5.2 – fonctionnement des assemblées

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix heures, le conseil municipal de la commune de MARSANNAY-LA-CÔTE, légalement convoqué par M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Date de la convocation : le 17 mars 2026

Étaient présents :

- Mme Catherine PAGEAUX, Maire ;
- Mmes Sylvie BOUYSSOU, Corinne BUGAUT-MITTOU, Caroline CARLIER, Catherine CAZIN, Isabelle ALBERT-COLLOTTE, Claire CONTI, Émilie HAYMÉ, Véronique LE GRAND, Khadija MARZAQ, Céline POILLOT, Sabrina ROUBEIX, Morgane TISSIER, Nicole VERPEAUX, Anne ZANA ;
- MM. Éric BRIEZ, David COLIN, Sébastien COUETTE, Emmanuel DUFOUR, Joseph ESCOTO, Laurent FEBVAY, Éric GUYARD, Gaëtan LHOMME, Maxime MOULAZADEH, Paul PICARD, Hervé ROBERT, Florent ROYER, Jean-Paul TRIMOULINARD, Jean-Michel VERPILLOT.

La séance ouverte, M. Florent ROYER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL COMPLET DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2026

Madame la Maire rappelle que l'assemblée est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil municipal.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-15 ;

Considérant que le projet de procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026 préalablement a été communiqué à l'ensemble des Conseillers municipaux ;

Madame Caroline CARLIER précise qu'elle et ses quatre colistiers, M. Éric BRIEZ, Mme Sabrina ROUBEIX, Mme Morgane TISSIER, M. Paul PICARD, ne prendront pas part au vote n'étant pas élus à cette période.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par unanimité :

- **d'approuver le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026 tel qu'annexé.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,
À Marsannay-la-Côte, le 23 mars 2026

La Maire,

Catherine PAGEAUX



Accusé de réception en préfecture
021-212103907-20260401-DELIB2026-09-DE
Date de réception préfecture : 01/04/2026